

# Les féministes musulmanes en France et le voile islamique : un débat contentieux

***Meredith McCain***

Rice University '20

## Résumé

Presque rien n'est plus controversé en France aujourd'hui que le voile musulman. Depuis 1989, des factions sont pour et contre son interdiction. L'interdiction du voile soulève des différences d'opinion sur de grands sujets de société : l'intégration, le racisme, les principes de laïcité et le féminisme moderne. Les voix des femmes musulmanes elles-mêmes ont eu du mal à se faire entendre dans ce débat. Dans cet article, je décris les débats autour du voile au sein des organisations et des personnes musulmanes et féministes en France qui militent pour ou contre l'interdiction du voile. D'abord je montre comment le voile a divisé les musulmanes qui s'identifient en tant que féministes en créant deux grandes conceptions du féminisme : *le féminisme musulman* et *le féminisme islamique*. Les femmes qui soutiennent le féminisme musulman sont largement laïques et veulent « sauver » les autres musulmanes de l'oppression. De l'autre côté, les féministes islamiques sont plus disposées à utiliser la religion et clament la liberté des femmes de porter le voile ; pour ces dernières, l'interdiction du voile est une forme de néocolonialisme, de racisme et de sexisme. Cet essai explique les différents points de vue des féministes musulmanes sur cette controverse.

## INTRODUCTION

Le foulard ou le voile islamique divise la société française et les féministes en France depuis une trentaine d'années quand l'affaire du voile a éclaté en 1989. Trois élèves voilées ont été expulsées de leur collège quand elles ont refusé d'enlever leurs voiles en classe et de multitudes des controverses ont suivi. Beaucoup de femmes françaises qui s'identifient comme musulmanes et féministes sont entrées dans le débat.<sup>1</sup> Bien qu'elles partagent l'islam et le féminisme, toutes ces femmes ne sont pas d'accord sur l'interdiction du voile en France. Leurs divisions se sont répandues avec les lois de 2004 et 2010 réglementant le port du voile ; en 2004, la première loi a interdit le voile à l'école et en 2010 les voiles intégraux comme la burqa et le niqab dans les espaces publiques.<sup>2</sup> Ce débat continue aujourd'hui. En 2016 plusieurs communes de la région Côte d'Azur ont interdit le port de vêtements qui ne sont pas « respectueux des bonnes mœurs et du principe de laïcité » à la plage—des ordonnances dirigées contre les femmes musulmanes qui portaient le burkini.<sup>3</sup> Alors, le débat sur le voile pose plusieurs questions pour une étude : Est-ce qu'on peut être féministe et voilée ? Comment une femme musulmane peut-elle s'opposer au voile islamique ? Et est-ce que les divisions entre ces positions sont irréconciliables ?

Dans ce projet, je ne traite que des musulmanes françaises qui s'identifient en tant que féministes, et je veux laisser ces femmes parler pour elles-mêmes. J'ai choisi ces organisations et ces personnes parce qu'elles sont actives et bien connues dans les débats publics. Quoique les femmes musulmanes françaises soient souvent classifiées comme un groupe homogène, les féministes ont

des opinions diverses sur le voile islamique et ces différences méritent notre attention.

### **DISTINGUER LE FÉMINISME MUSULMAN ET LE FÉMINISME ISLAMIQUE**

Dans les groupes de féministes françaises qui s'identifient comme musulmanes, il faut distinguer *le féminisme musulman* du féminisme islamique. Ces deux termes sont souvent utilisés de façon interchangeable pour décrire les féministes islamiques mais je vais les définir séparément pour décrire les féministes qui sont musulmanes et laïques et les féministes qui veulent utiliser la religion dans le mouvement féministe.

Le féminisme musulman en France est laïc ; ces féministes n'utilisent pas la religion dans leur lutte pour l'égalité des sexes.<sup>4</sup> Même si elles sont issues de l'immigration de deuxième ou troisième génération, les féministes musulmanes appartiennent souvent aux classes aisées et privilégiées. Elles diraient que le voile est opprimant et qu'on ne peut pas être féministe et voilée.<sup>5</sup>

De l'autre côté, le féminisme islamique est plutôt une forme du féminisme qui trouve son origine dans les pays musulmans. Il est né dans les pays musulmans en réponse au féminisme musulman qui était vu comme trop séculaire et exclusif pour améliorer les vies privées des femmes musulmanes.<sup>6</sup> Il y a un fort mouvement du féminisme islamique dans des pays comme l'Iran et le Maroc et maintenant en France aussi. Ces féministes islamiques en France « n'ont pas les mêmes origines sociales, culturelles ou historiques » que les féministes musulmanes.<sup>7</sup> Celles qui s'identifient avec le féminisme islamique ont gagné leur statut social grâce à l'éducation et le travail mais elles restent plus attachées à la religion, et elles utilisent l'Islam dans leur lutte féministe. Elles diraient qu'on peut absolument être féministe et voilée et que le voile peut même être un symbole de résistance « indigène » face aux pressions occidentales de se dévoiler. Alors que le féminisme islamique peut varier selon le contexte, en France, la lutte pour l'acceptation du voile a en grande partie pour but de réconcilier l'antisexisme avec l'antiracisme. Alors, cette division définit le cœur du débat entre les deux formes de féminisme chez les musulmanes françaises aujourd'hui.

### **LE FÉMINISME MUSULMAN**

Les opinions des féministes françaises musulmanes sont épousées par le groupe Ni Putes Ni Soumises (NPNS) et l'association Femmes Contre les Intégrismes. Certaines femmes comme Wassyla Tamzali, Fatiha Boudjahlat et Fadela Amara représentent aussi le féminisme musulman. NPNS a été créé en 2003 par Fadela Amara pour combattre la violence faite aux femmes dans les banlieues en

Cette organisation maintient que le voile est une forme de violence contre les femmes musulmanes à cause des hommes qui imposent le port du voile aux femmes. NPNS a joué un rôle clé dans le plaidoyer pour l'interdiction du voile à l'école en 2004 et du voile intégral en 2010. L'organisation Femmes Contre les Intégrismes est une autre organisation fondée en 1995 par des féministes musulmanes en France issus de l'immigration nord-africaine. Elles veulent combattre l'intégrisme religieux dans les cités françaises et les pays nord-africains. Pour elles, le combat contre le voile est clé dans cette lutte. Lutter contre le port du voile n'est pas le seul but de ces deux organisations, c'est un objectif symbolique qui contribue à leur message plus large qui est de libérer les musulmanes de l'oppression masculine.

Les individus comme Wassyla Tamzali, avocate algérienne et ex-directrice des Droits des femmes à l'UNESCO et Fatiha Boudjahlat, cofondatrice de Vivre la République, sont bien connues chez les militantes anti-voile. Elles utilisent leurs positions comme personnages importants dans la société et les médias français pour promouvoir l'idée que le voile n'est pas un choix : c'est une imposition. Wassyla Tamzali explique dans son livre *Une femme en colère : Lettre d'Alger aux Européens désabusés* que « [l]es intentions des jeunes filles et des femmes voilées, aussi libres se croient-elles dans leur choix de se voiler, ne peuvent gommer le fait qu'elles portent le signe d'une morale qui a ses codes, qui les dépasse totalement et qui engendre une ségrégation des sexes ».<sup>9</sup> Pour sa part, Fatiha Boudjahlat, une militante pour la laïcité et les valeurs républicaines, critique la notion qu'« il y aurait un féminisme pour les "Blanches" et un autre pour les "Orientales"—forcément musulmanes—, qui considérerait le voile comme un outil de libération, une revendication contre l'impudeur occidentale ».<sup>10</sup> Elle dirait que les discours sur les différences sont en réalité nuisibles pour la libération des femmes musulmanes.

Ces féministes françaises musulmanes qui s'opposent au voile le perçoivent comme un outil des hommes pour opprimer les femmes. En même temps, elles comprennent que les hommes musulmans sont racialisés par la société française. Fadela Amara a prolongé la logique de SOS Racisme pour construire l'idéologie de NPNS, en disant que le féminisme est comme un « sexisme à l'envers » et préférant la lutte de l'antiracisme pour aider les femmes des banlieues.<sup>11</sup> En 2004, les féministes musulmanes étaient partisans de la loi sur le voile en France pour libérer les filles de l'oppression de leur famille et de leur communauté et pour éliminer les intégrismes dans les banlieues. Ainsi, les organisations et individus qui s'identifient comme féministes musulmanes et laïques, surtout NPNS, veulent combattre le relativisme culturel, ou l'idée qu'il existe de multiples formes de féminisme selon

le contexte culturel, pour défendre un même féminisme pour toutes. NPNS favorise un féminisme universaliste qui veut combattre le racisme et la racialisation des femmes musulmanes et voit le voile comme une menace aux valeurs républicaines.

## LE FÉMINISME ISLAMIQUE

De l'autre côté, les féministes françaises islamiques luttent pour la liberté de porter le voile en France. Les organisations comme le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République (MIR) et Lallab sont actives de ce côté du débat. Cette forme de féminisme propose qu'on puisse être féministe et voilée sans contradiction parce que le voile n'est pas nécessairement un signe d'oppression. Les femmes peuvent choisir de le porter pour plusieurs raisons, comme les croyances religieuses, les normes culturelles, la modestie, ou même comme un signe de résistance contre le néocolonialisme.<sup>12</sup> Pour MIR, fondé par la militante Houria Bouteldja en 2005, c'est surtout la question d'un « continuum colonial » et « le refus que des musulmanes voilées se dévoilent sous la pression des femmes "blanches" ». <sup>13</sup> MIR lutte plus largement contre le « pouvoir blanc » mais le voile fait partie de la résistance pour ses adhérentes.<sup>14</sup> Lallab est une organisation fondée en 2016 et elle est plutôt un espace où les femmes musulmanes peuvent être entendues. Leur but est de façonner « un monde dans lequel les femmes choisissent en toute liberté les armes de leur émancipation », que ce soient le port du voile ou la dénonciation de l'islamophobie.<sup>15</sup> A travers un magazine en ligne et les événements publics, Lallab permet aux femmes musulmanes de prendre la parole. Organisation jeune, elle est plus dirigée vers des jeunes femmes qui ont grandi pendant l'affaire du voile en 2004 et qui sont maintenant prêtes à participer au débat. Lallab est plus populaire que MIR aujourd'hui, comme le montrent sa pertinence dans les médias et ses vingtaines de milliers de « J'aime » sur Facebook, comparé aux quatre mille pour MIR (2018). En plus, Lallab se concentre exclusivement sur des questions qui concernent les femmes, pendant que MIR veut aussi combattre le racisme contre les hommes issus de l'immigration.

Les individus qui sont actifs dans ce courant de féminisme islamique manifestent pour la liberté de porter le voile comme un élément du féminisme différentialiste. Cette forme du féminisme a commencé comme une affirmation que les femmes ne sont pas un groupe homogène, donc elles doivent reconnaître leurs différences pour mieux lutter pour l'égalité des sexes. Et pourtant, ce féminisme était pour « une féminité bourgeoise, européenne, blanche et hétérosexuelle ». <sup>16</sup> Il s'était

transformé graduellement, passant des « différences entre les femmes » à « l'intersection de multiples différences », ou l'intersectionnalité qui considère les multiples formes de l'identité de chaque femme.<sup>17</sup> La sociologue Nacira Guénif-Souilamas parle pour beaucoup de féministes islamiques quand elle dit que « l'objectif de ceux qui appellent de leurs vœux une loi interdisant le port du voile (entre autres) comme de ceux qui préfèrent la gestion au cas par cas, semble être le même : l'invisibilité de l'islam dans l'espace public ».<sup>18</sup> Elle maintient que les féministes qui veulent interdire le voile ignorent les vraies causes féministes en dirigeant leurs efforts contre un symbole important pour beaucoup de femmes musulmanes. Les féministes islamiques en France diraient que les féministes musulmanes qui sont pour l'interdiction du voile ne parlent pas pour toutes les musulmanes, surtout celles qui choisissent le voile pour résister à l'oppression. Pour avoir un vrai féminisme qui soutient toutes les femmes, selon elles, il faut donner la liberté aux femmes, et ne pas imposer de règles.

### COEXISTENCE FRAGILE DES DEUX CÔTÉS

Pour le moment, ces deux côtés du débat semblent irréconciliables, divisés non seulement sur le voile mais aussi sur leur forme de féminisme. Les féministes françaises musulmanes et laïques diraient que les femmes musulmanes subissent de multiples oppressions et soumissions. Avec les lois interdisant le voile, on peut libérer les femmes de l'oppression exercée par leur religion ou leur famille. Ceci est une approche assimilationniste et universaliste pour libérer les femmes de l'Islam radical.

Les féministes françaises islamiques diraient que la loi sur le voile est sexiste et raciste, donc on a besoin d'un féminisme intersectionnel qui combat le néo-colonialisme dans la société française. Ceci est une approche moderne et plus « inclusive » du féminisme différentialiste ; les femmes s'identifient plus avec leurs groupes racialisés qu'avec les féministes non-musulmanes ou blanches. Comme Simone de Beauvoir l'a dit, les femmes appartiennent à plusieurs groupes—race, classe, religion—et parfois elles se sentent plus attachées à ces groupes qu'au « genre féminin » plus généralement, ce qui peut pousser les femmes à former les mouvements comme le féminisme islamique.<sup>19</sup>

Même si NPNS et MIR partagent le principe de combattre le racisme contre les femmes musulmanes en France, la fondatrice de MIR, Houria Bouteldja, voit NPNS comme « un appareil idéologique de l'État » français.<sup>20</sup> Le discours de NPNS fournit des matériaux pour les médias français et les féministes non-musulmanes de classer les femmes des cités comme victimes des *garçons arabes*—des figures sans agencité qui sont battues et voilées par les hommes au nom de l'Islam.<sup>21</sup>

## CONCLUSION

Les deux côtés du débat, y compris toutes les organisations et individus mentionnés, prétendent parler pour toutes les femmes de religion musulmane. Il faut plus de musulmanes dans ce débat parce qu'elles connaissent beaucoup mieux la situation des femmes voilées. Alors, c'est aux femmes musulmanes de prendre des décisions plus représentatives.

Il n'y a pas de vraie solution à ce débat ou de réponses simples aux questions posées ici. Comment peut-on être féministe et voilée et comment une femme musulmane peut-elle s'opposer au voile ? Pourtant, il faut que la société française donne la parole aux organisations et aux individus féministes et musulmanes. Maintenant, NPNS est l'une des seules organisations non-gouvernementales dans ce débat qui reçoit des fonds du gouvernement français parce que ses buts sont en accord avec ceux de l'État ; ceci crée une conversation unilatérale et une chambre d'écho avec les féministes laïques et les députés. L'État doit écouter les deux côtés du débat, pas uniquement l'avis de NPNS parce que ce n'est pas du tout une question résolue.

## NOTES

- <sup>1</sup> Julien Beaugé et Hajjat Abdellali, « Élités françaises et construction du "problème musulman". Le cas du Haut Conseil à l'intégration (1989–2012) », *Sociologie* 5, n° 1 (2014) : 34.
- <sup>2</sup> Ibid., 49.
- <sup>3</sup> Stéphanie Wattier, « Le Conseil d'État français suspend l'interdiction du port du "burkini" », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, n° 1 (2017) : 407–419.
- <sup>4</sup> Margot Badran, « Où en est le féminisme islamique ? », *Critique internationale* 1, n° 1 46 (2010) : 25–44.
- <sup>5</sup> Matthieu Stricot, « Féminisme islamique versus féminisme laïque », *Le Monde des Religions*, 31 mai 2016, [http://www.lemondedesreligions.fr/actualite/feminisme-islamique-versus-feminisme-laique-31-05-2016-5523\\_118.php](http://www.lemondedesreligions.fr/actualite/feminisme-islamique-versus-feminisme-laique-31-05-2016-5523_118.php).
- <sup>6</sup> Badran, « Où en est le féminisme islamique ? », 28.
- <sup>7</sup> Stricot, « Féminisme islamique ».
- <sup>8</sup> « Histoire du mouvement », *Ni putes ni soumises*, consulté le 5 mars 2019, <https://npns.eu/histoire>.
- <sup>9</sup> Wassyla Tamzali, *Une femme en colère : Lettre d'Alger aux Européens désabusés* (Paris : Gallimard, 2009), 108.
- <sup>10</sup> Fatiha Agag-Boudjahlat, « La parole d'une femme engagée », *L'école des parents* 2, n° 627 (2018) : 8.
- <sup>11</sup> Marie-Carmen Garcia, « Des féminismes aux prises avec l'"intersectionnalité" : le mouvement Ni putes ni soumises et le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République », *Cahiers du Genre* 1, n° 52 (2012) : 152.
- <sup>12</sup> Badran, « Où en est le féminisme islamique ? ».
- <sup>13</sup> Garcia, « Des féminismes », 160.
- <sup>14</sup> Gaël Brustier, « Que défend exactement le Parti des Indigènes de la République ? », *Slate France*, 16 novembre 2017, <http://www.slate.fr/story/153819/references-intellectuelles-indigenes-republique>.
- <sup>15</sup> « Lallab—Challenging Muslim women's narratives », *Lallab*, consulté le 5 mars 2019, <http://www.lallab.fr>.
- <sup>16</sup> Nancy Fraser, « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe », *Cahiers du Genre* 39, n° 2 (2005) : 36.
- <sup>17</sup> Ibid., 31.
- <sup>18</sup> Nacira Guénif-Souilamas, « Ni pute, ni soumise ou très pute, très voilée ? Les inévitables contradictions d'un féminisme sous influence », *Cosmopolitiques* 7, n° 4 (2003) : 62.
- <sup>19</sup> Voir Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe* (Paris : Gallimard, 1949).
- <sup>20</sup> Houria Bouteldja, "De la cérémonie du dévoilement à Alger (1958) à ni putes ni soumises : l'instrumentalisation coloniale et néocoloniale de la cause des femmes," *Les mots sont importants*, 20 juin 2007, <http://lmsi.net/De-la-ceremonie-du-devoilement-a>.
- <sup>21</sup> Voir Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé, *Les féministes et le garçon arabe* (Paris : Éditions de l'Aube, 2006).

## ŒUVRES CITÉES

- Agag-Boudjahlat, Fatiha. « La parole d'une femme engagée ». *L'école des parents* 2, n° 627 (2018) : 8–11.
- Badran, Margot. « Où en est le féminisme islamique ? ». *Critique internationale* 1, n° 46 (2010) : 25–44.
- Beaugé, Julien et Hajjat Abdellali. « Élitisme françaises et construction du "problème musulman" Le cas du Haut Conseil à l'intégration (1989–2012) ». *Sociologie* 5, n° 1 (2014) : 31–59.
- Beauvoir, Simone de. *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard, 1949.
- Bouteldja, Houria. « De la cérémonie du dévoilement à Alger (1958) à ni putes ni soumises : l'instrumentalisation coloniale et néocoloniale de la cause des femmes ». *Les mots sont importants*, 20 juin 2007. <http://msi.net/De-la-ceremonie-du-devoilement-a>.
- Brustier, Gaël. « Que défend exactement le Parti des Indigènes de la République ? ». *Slate France*, 16 novembre 2017. <http://www.slate.fr/story/153819/references-intellectuelles-indigenes-republique>.
- Delphy, Christine. « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme ». *Nouvelles Questions Féministes* 25, n° 1 (2006) : 4–11.
- Diallo, Rokhaya. « Le voile n'est pas incompatible avec le féminisme ». *Slate France*, 13 mars 2018. <http://www.slate.fr/story/158851/voile-et-feminisme>.
- Fraser, Nancy. « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe ». *Cahiers du Genre* 39, n° 2 (2005) : 27–50.
- Garcia, Marie-Carmen. « Des féminismes aux prises avec l'"intersectionnalité" : le mouvement Ni Putes Ni Soumises et le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République ». *Cahiers du Genre* 1, n° 52 (2012) : 145–165.
- Guénif-Souilamas, Nacira. « Ni pute, ni soumise ou très pute, très voilée ? Les inévitables contradictions d'un féminisme sous influence ». *Cosmopolitiques* 7, n° 4 (2003) : 53–65.
- Guénif-Souilamas, Nacira et Eric Macé. *Les féministes et le garçon arabe*. Paris : Éditions de l'Aube, 2006.
- Kadiri, Ghalia. « Lallab, le nouveau visage du féminisme musulman ». *Le Monde Afrique*, 9 mai 2017. [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/09/lallab-le-nouveau-visage-du-feminisme-musulman\\_5124926\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/09/lallab-le-nouveau-visage-du-feminisme-musulman_5124926_3212.html).
- Stricot, Matthieu. « Féminisme islamique versus féminisme laïque ». *Le Monde des Religions*, 31 mai 2016. [http://www.lemondedesreligions.fr/actualite/feminisme-islamique-versus-feminisme-laique-31-05-2016-5523\\_118.php](http://www.lemondedesreligions.fr/actualite/feminisme-islamique-versus-feminisme-laique-31-05-2016-5523_118.php).
- Tamzali, Wassyla. *Une femme en colère : Lettre d'Alger aux Européens désabusés*. Paris : Gallimard, 2009.
- Temmouri, Fatiha. « Journée de la femme : peut-on être féministe et voilée ? ». *Le Point*, 8 mars 2013. [http://www.lepoint.fr/monde/journee-de-la-femme-peut-on-etre-feministe-et-voilee-08-03-2013-1637558\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/journee-de-la-femme-peut-on-etre-feministe-et-voilee-08-03-2013-1637558_24.php).
- Timsit, Annabelle. « The Muslim Feminist Group Scrambling France's Left-Right Divide ». *The Atlantic*, 16 septembre 2017. <https://www.theatlantic.com/international/archive/2017/09/the-muslim-feminist-group-scrambling-frances-left-right-divides/539856/>.
- Wattier, Stéphanie. « Le Conseil d'État français suspend l'interdiction du port du "burkini" ». *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, n° 1 (2017) : 407–419.
- « Histoire du mouvement ». *Ni Putes Ni Soumises*. Consulté le 5 mars 2019. <https://npns.eu/histoire>.
- « Lallab—Challenging Muslim women's narratives ». *Lallab*. Consulté le 5 mars 2019. <http://www.lallab.fr>.